

**ÉCOLE JULIEN COCHIN**  
**64 grande rue**  
**78 580 Jumeauville**  
**☎ 01. 30 . 93 . 98 . 88.**

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE SÉANCE DU 5 novembre 2013

Le Conseil d'École s'est réuni le 5 novembre à 18h30, dans la classe de cycle 3.

#### Étaient présents :

- M.Michel, Mme Cholet, Mme Jouvellier et Mme Rey, représentants élus des parents d'élèves ;
- Mmes Dupont, Liberpré, Brumaud, et M. Samoyeau, enseignants ;
- M. Langlois, maire de la commune de Jumeauville ;
- Mme Cabanillas représentante de la commune de Jumeauville.
- Absents excusés: Mme L'Inspectrice de circonscription ;  
M.Massy, représentant de la commune de Jumeauville.

Secrétaire de séance : Mme Dupont

L'ordre du jour est abordé comme suit :

#### **1. Elections & rôle du Conseil d'école**

- 109 électeurs étaient inscrits sur la liste électorale. 4 sièges étaient à pourvoir pour 7 candidats. 84 votes ont été comptabilisés pour 3 votes nuls. Beaucoup de parents ont voté par correspondance.
- Sont élus pour cette année scolaire : M. Michel, Mme Rey, Mme Cholet et Mme Jouvellier . Mmes Guengard, Mme Larsonneur et Mme Routeau sont suppléantes.
- L'objectif du Conseil d'école est de réunir trois fois par an les 3 partenaires de l'école : l'équipe enseignante, les parents et la commune.
- Le conseil d'école permet de discuter de tous les sujets concernant l'école. Par exemple, la vie scolaire ( la cantine, les sorties scolaires, l'hygiène et la sécurité), les actions pédagogiques, le règlement intérieur, le projet d'école... Par contre, en aucun cas, le Conseil d'école ne permet d'aborder le cas d'un élève en particulier.

#### **2. Effectifs, personnel et nouvelle classe**

- Rappel des effectifs :  
PS : 12 MS : 12 GS : 11 CP : 10 CE1 : 9 CE2 : 14 CM1 : 10 CM2 : 10 = 88 élèves  
Deux élèves doivent encore arriver en novembre.
- Une classe est ouverte depuis la rentrée. Un bâtiment préfabriqué a été loué par la commune depuis octobre. Le déménagement et les finitions ont eu lieu pendant les vacances. Du coup, la garderie revient à l'école dans la salle de motricité. Mme Dupont remercie M.Langlois pour son aide lors du déménagement durant les vacances de Toussaint.  
Mme Langlois rappelle que cette quatrième classe a un coût : environ 20 000€ sur deux ans pour la commune mais c'est pour le bien être des enfants.

Le contrat rural (agrandissement de l'école) est pour le moment bloqué depuis 1 an. M. Langlois rappelle que ce projet doit aboutir rapidement.

- M<sup>me</sup> Dupont a obtenu le renouvellement de son quart temps et est remplacée le vendredi par Mme Tombacco. Mme Tombacco prend aussi en charge la journée de décharge de direction de M. Samoyeau le jeudi. Mme Brumaud est nommée à l'année sur la classe maternelle. Mme Liberpré a suivi ses élèves et a les CE1-CE2. L'anglais est assuré par M<sup>r</sup> Samoyeau en CM et en CE1-CE2. Mme Liberpré prend le cycle 3 pendant ce temps d'échange de service en poésie et instruction civique.
- Isabelle Schmitt vient surveiller le dortoir ce qui libère l'ATSEM pour aider les maîtresses. L'ATSEM est partagée selon les besoins entre la classe de Mme Brumaud et celle de Mme Dupont.

### **3. Règlement intérieur**

- M. Samoyeau rappelle aux parents la nécessité de vérifier que les enfants n'apportent pas de médicaments. Un traitement peut être envisagé mais seulement dans le cadre d'un PAI (ex : asthme). Dans ce cas, les parents doivent contacter directement le CMS des Mureaux. (Informations auprès de M. Samoyeau)
- M. Samoyeau rappelle aussi que les enfants doivent être accueillis dans un état de santé compatible avec les exigences de la scolarisation. Les enfants fiévreux doivent rester à la maison.
- Modification du règlement intérieur concernant l'APS. Le règlement intérieur modifié est voté à l'unanimité.

### **4. Coopérative scolaire**

- M. Samoyeau rappelle la différence entre la Caisse des écoles et la Coopérative scolaire. La Caisse des écoles sert pour les gros investissements (mobilier, classe verte, sortie, Noël de l'école...) et dépend de la Mairie alors que la Coopérative scolaire est plus « l'argent du quotidien de l'école » (fournitures manquantes, achats de matériel pour tel ou tel type de projet, sorties...). Cette dernière est gérée par l'école elle-même.
- Présentation des comptes de l'année passée aux membres du conseil d'école :  
Dépenses annuelles : 4678,16 € recettes annuelles : 5980,30 € bénéfices : 1302,14 €  
Situation du compte au 1<sup>er</sup> septembre : 6897,03€  
KERMESSE 2013 : recettes : 2544 € dépenses : 1035 € bénéfices : 1508 €  
(Kermesse 2012 : bénéfices : 1862 €)
- Les revenus de la coopérative sont : le photographe scolaire, la kermesse et les dons des parents.
- L'argent accumulé permettra de financer certainement un complément de fournitures pour les classes (passage de 3 à 4 classes), des sorties dans le cadre du projet d'école et une participation dans la classe verte.
- M. Samoyeau demande si une rallonge budgétaire peut être attribuée car le budget initial n'était prévu que pour 3 classes.

### **5. Projet d'école**

- Le projet d'école est rédigé pour 3 ans. Les 3 axes retenus pour les 3 années sont :
  - 1) Maîtrise de la langue sous toutes ses formes notamment maîtrise de la lecture et de la langue orale.
  - 2) L'enseignement des mathématiques en particulier l'exploitation de données et les grandeurs et mesures.
  - 3) Découvrir des œuvres et des pratiques artistiques.

Les actions pour cette année sont : un volet théâtre qui fait suite au volet musée et cinéma de l'année passée, une participation aux EurekaDes (défi maths), un rallye lecture, la classe verte, un projet arts visuels de circonscription (tissus du monde)...

## **6. Rythmes scolaires**

- Dès la rentrée 2014, les élèves de Jumeauville entreront eux aussi dans la réforme des rythmes scolaires. Dès à présent, il faut décider d'une organisation possible de la semaine de l'enfant.
- Les communes doivent déposer leur projet pour le 11 décembre.
- Grève du 14 novembre : comme l'année dernière, l'école enseignante se mobilise pour montrer son mécontentement envers la réforme des rythmes et son soutien envers la commune.  
M. Langlois précise qu'il n'y aura pas de service minimum ce jour. Il rappelle aussi que cette réforme a un coût très important et d'un point de vue de l'organisation, elle pose des problèmes : les locaux, les personnels ...  
Jumeauville reste solidaire des autres communes qui ont décidé pour le moment de demander le report de cette réforme.  
M. Michel propose que l'école fasse ses propres propositions pour la mise en place de cette réforme.

## **7. Classe découverte**

- Projet classe découverte en Vendée du lundi 12 au vendredi 16 mai 2014 avec 2 classes (CE1-CE2 et les CM1-CM2).
- Présentation du projet : devis, planning.
- Mme Cabanillas émet des réserves quant à la décision finale : 1 classe ou 2 classes ? Le prochain conseil municipal aura lieu début décembre mais le budget sera voté seulement en avril.

## **8. Informations diverses**

- PPMS : le premier exercice, qui sert de validation, a eu lieu mardi 5 novembre de 9 h à 11h15. Il a permis de mettre en lumière tous les manques et les anomalies du Plan.  
Présentation du PPMS aux membres du conseil d'école.
- Comme chaque année, les enfants sont invités aux cérémonies du 11 novembre à 11h15 à la mairie.
- Le spectacle de Noël aura lieu le samedi 14 décembre à la salle des fêtes et le repas de Noël le jeudi 19 décembre.
- Une fiche d'urgence sera distribuée par la mairie pour tous les enfants de l'école.
- Les livrets scolaires seront donnés aux enfants la semaine avant les vacances de Noël. Pour les PS et les MS, les livrets seront donnés en février.
- L'APC aux enfants se déroule le matin de 8h20 à 8h50. Cette année, avec la réforme des rythmes, l'aide apportée aux enfants ne sera plus que de 36h au lieu de 50h. Cette aide s'articule autour de 3 axes : le soutien scolaire, la méthodologie et le projet d'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

À Jumeauville, le 8 novembre 2013

La Secrétaire de séance,

Le Directeur

Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale
- Monsieur le Maire de Jumeauville
- Mesdames, Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres de l'équipe enseignante